

G/R

TERRITOIRE DU RUANDA- URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA

Kigali, le 7 mars 1956

OBJET:

RESIDENCE

Personnel Européen
des Prisons.



1681

N° I450

K 323.121./P.E./D.

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.--
=====

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de
la lettre n° 12/1806/52+/A.I.a. du 27.2.1956
par laquelle vous désignez Monsieur l'Agent
Territorial Principal VAN AGTMAEL R. pour le
Ruanda.

Je vous remercie de cette affectation.
Monsieur VAN AGTMAEL remplira les fonctions
de Gardien de Prison à Kigali comme vous le
suggérez.--

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT.--